Le magazine de l'amitié entre les peuples

Différences

EDITO

Encourageant

Il faudra sans doute attendre avril et la rentrée parlementaire pour voir si les vœux présidentiels condamnant la loi Pasqua resteront ou pas des vœux pieux.

Ce sera après les municipales, ce qui signifie que les immigrés ne voteront pas encore cette fois-ci. Mais peut-être loin des préoccupations électorales, les députés auront-ils à cœur de travailler sans faire la moindre concession à la démagogie lepéniste ? Ça arrive, certaines mesures positives, comme la carte de 10 ans, furent en leur temps votées à l'unanimité !

Le président a demandé des modifications de la législation anti-immigrés et personne ne s'étonnera que le MRAP qui exige l'abrogation de la loi Pasqua l'ait trouvé encourageant.

Les mauvais esprits diront que sept mois de réflexion c'est bien long et que les expulsés de décembre 88 l'auront été aussi bien que ceux du charter pour le Mali.

La direction du MRAP vient d'être reçu par Michel Rocard : de quoi croyez-vous que l'on ait pu parler ?
De l'abrogation de la loi Pasqua, parce que nous avons de la suite dans nos idées. Le Premier ministre et ses collaborateurs ont d'ailleurs demandé au MRAP de faire des propositions. C'est encourageant.

Différences

ET MAINTENANT L'ABROGATION!

« *Je souhaite que soient révisées sans tarder des dispositions législatives applicables aux immigrés, dispositions qui ne me paraissent ni équitables ni justifiées.* »

D'une phrase, le président Mitterrand venait, dans ses vœux retransmis dans tous les foyers, de condamner la politique du précédent gouvernement en matière d'immigration : les « *dispositions législatives* » ne pouvant désigner que la loi Pasqua.

Beaucoup s'en sont réjouis, pensant que le sort de cette loi d'exclusion était réglé, que l'action des antiracistes venait de marquer un point décisif.

Mais si d'évidence les propos présidentiels ont eu le mérite de trancher avec un silence gouvernemental de plusieurs mois durant lequel les textes « *ni équitables ni justifiés* » continuèrent d'être allégrement appliqués, voire prolongés par l'exclusion de nombre d'étrangers du bénéfice de l'amnistie et du revenu minimum, les circulaires prises au ministère de l'Intérieur ne règlent rien.

Le MRAP et les 126 organisations qui avaient récemment tenu conférence de presse pour l'abrogation de la loi Pasqua sont restés très réservés sur ces nouvelles circulaires.

Ils les ont considérées comme restrictives et ne permettant de régler que quelques situations urgentes tout en laissant de côté de nombreux étrangers ayant des attaches familiales en France.

Car dans ces circulaires, cinq cas d'exclusion de cette régularisation tant attendue sont maintenus :

– lorsque l'étranger ne justifie pas d'une entrée régulière en France.

– lorsqu'il ne justifie pas d'une communauté de vie effective.

– lorsqu'il n'a jamais sollicité de titre de séjour.

– lorsqu'il (elle) a épousé un (e) français (e) après un premier refus de titre de séjour.

– Lorsqu'un motif d'ordre public s'oppose à la délivrance de la carte de résident (notion qui renvoie à une circulaire de septembre 86).

Des dispositions qui font penser que la logique qui sous-tend la loi Pasqua, celle d'une suspicion généralisée, demeure. Les associations antiracistes ont donc reçu de manière très mitigée les effets concrets des paroles présidentielles. D'autant que François Mitterrand n'a parlé que de *révision* des textes législatifs et pas *d'abrogation*. Or, il reste – y compris dans les rangs de la majorité présidentielle – des gens pour penser que ce n'est pas tant la loi Pasqua qui est mauvaise que la façon dont elle est appliquée. Le dérapage reste possible.

Il est vrai qu'en attendant de nouveaux travaux parlementaires (en avril), le gouvernement n'avait d'autre choix que d'utiliser la voie des circulaires. Elles auraient pu faire montre de plus d'ambition, marquer un vrai changement. Ce n'est pas le cas.

Le MRAP n'entend donc pas relâcher ses efforts pour l'abrogation de la loi Pasqua et la révision de la réglementation pour casser enfin la logique d'exclusion à l'œuvre depuis des années. Pétitions, actions et manifestations vont continuer pour cela, dans chaque comité.

Plus largement, il semble que le gouvernement envisage de modifier les textes sur l'accueil et l'intégration des immigrés. Le MRAP entend faire des propositions : sur l'accueil, sur l'insertion, sur les droits, sur l'égalité, sur la citoyenneté.

Le président a pris une position très positive, ses premiers échos concrets sont décevants. Raison de plus pour rester attentifs et peser dans le sens d'un vrai débat ouvrant la voie à de réels progrès.

SOMMAIRE

ACTUEL	Attentats racistes : punir les assassins	2
	Les amis français de l'apartheid	5
DOSSIER	Citoyens antiracistes, à vos marques ! Pour un Bicentenaire actif et antiraciste	6
MOUVEMENT	Les positions, les actions du MRAP	8

M 1430 - 85 - 10 F - FEVRIER 1989 - N° 85 - MENSUEL - ISSN 0247 9095

mrap

■ ATTENTATS : PUNIR LES ASSASSINS

Les foyers de travailleurs immigrés de la région marseillaise et côte d'Azur sont désormais sous surveillance policière. Une protection destinée à empêcher que se renouvelle un attentat comme celui qui fit un mort et de nombreux blessés à Cagnes-sur-Mer.
Cela n'a pourtant pas arrêté les racistes qui quelques jours plus tard lançaient en pleine nuit une grenade défensive (les plus dangereuses) contre un foyer de Marseille.
Le MRAP des Bouches-du-Rhône avait déjà estimé que « *les rondes de police effectuées n'étaient pas d'une efficacité suffisante* ». Les faits lui est donné raison. A Cagnes-sur-Mer, une imposante manifestation avait eu lieu dès le lendemain de l'attentat avec le MRAP et d'autres associations. Mouloud Aounit, secrétaire national du MRAP y avait souligné que : « *Malheureusement, force est de constater que l'ensemble de ces crimes ont un grand dénominateur commun. Les assassins courent encore, toujours. Qu'ils sachent aussi que le MRAP, de toutes ses forces, infatigablement, usera de tous les moyens légaux dont il dispose pour pourchasser, condamner ces bêtes féroces. Soyez sûrs que nous ne lâcherons prise que lorsqu'ils seront derrière les barreaux.*
Aujourd'hui même, notre Mouvement vient de se constituer partie civile dans cette affaire en les personnes de Me Roland Rappaport, président-délégué du MRAP, et Me Gilbert Collard. Par ailleurs, nous nous félicitons de la création de la cellule interministérielle contre les violences racistes.
Notre combat serait incomplet s'il se cantonnait uniquement à la défense et à la riposte contre de tels agissements. Nous nous devons aussi de nous mobiliser pour affirmer un certain nombre de valeurs ; celle notamment du droit des immigrés, non seulement de vivre en sécurité, mais d'accéder à une citoyenneté pleine et entière leur reconnaissant le droit à l'emploi, à l'école à la formation, le droit au logement, à la Justice, ainsi que les droits civiques dont le droit de vote et ce, dès les municipales de 89. Il y a des droits ou il n'y en a pas. »
Pour affirmer sa volonté de voir poursuivre les meurtriers, le MRAP rencontrait le 12 janvier le garde des Sceaux, Pierre Arpaillange.

ABONNEMENTS

1 an : *200 F.* **1 an à l'étranger :** *220 F.* **6 mois :** *120 F.* **Etudiants et chômeurs,** *1 an : 150 F. 6 mois : 80 F (joindre une photocopie des cartes d'étudiant ou de pointage).* **Soutien :** *300 F.* **Abonnement d'honneur :** *1 000 F.*

Publicité au journal

Photocomposition
PCP, 17, place de Villiers, 93100 Montreuil.
Tél. : 42.87.31.00

Impression : Montligeon.
Tél. : 33.83.80.22.
Commission paritaire n° 63634
ISSN 0247-9095.
Dépôt légal : 1989-2.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Albert Lévy

REDACTION
Rédacteur en chef
René François
Secrétariat de rédaction-maquettes : V. M.

ADMINISTRATION /GESTION
Marie-Odile Leuenberger

■ NAZILLONS : Quatre nazillons ont été interpellés à Epinay-sur-Seine (93) pour avoir attaqué un foyer de travailleurs immigrés, un centre d'études juives et blessé un Africain d'un coup de pistolet à grenaille.
Les quatre hommes ont été cependant poursuivis pour « *dégradation de biens d'autrui et violences* », sans qu'on ait retenu un aspect raciste à leurs actes. Des insignes nazis avaient pourtant été retrouvés à leurs domiciles et ils avaient déclaré avoir voulu « *faire peur aux Noirs et aux Arabes* ». Celui qui avait tiré le coup de feu a écopé de 3 ans dont 1 avec sursis. Ses complices ont été condamnés à 2 ans de prison (dont 1 avec sursis).

■ PAPIS AU VILLAGE. « *Les gens du pays, ce sont ceux qui vivent au village et le font vivre* », dit le maire de Matemale d'accord avec ses deux cents administrés. Car ce petit village pyrénéen fait bloc : Papis doit rester.
Kerfala Damba Saginou, Papis pour les amis, est clandestin, protégé par la population. C'est la star de l'équipe locale de foot, mais ce jeune cuisinier venu de Guinée via Bobigny (93) est surtout le copain de tout le monde. Chacun sait où il se trouve : chez l'un où chez l'autre et personne ne le dit aux gendarmes, sauf leur respect. L'illégalité ? Quelle illégalité ? On ne laisse pas un ami dans la panade.
Le président Mitterrand a annoncé une révision de la loi Pasqua et Pierre Joxe a sorti de premières circulaires, mais à Matemale, on joue la prudence : Papis reste caché en attendant qu'on le régularise. Chiche !

■ NOUVELLE CALEDONIE : LA SIMPLE JUSTICE. Les accords de Matignon commencent à s'appliquer sur le terrain, là où tout se joue, mais l'administration ancienne reste en place et les visites de différents ministres, pour encourageantes qu'elles soient ont encore des résultats très limités.
Si des mesures sont prises, elles le sont sur le long terme, pour la formation des Kanaks par exemple, mais c'est plus fort et plus vite qu'il faudrait aller. Les années passées ont laissé une telle situation, un tel retard qu'il ne faudrait pas craindre de favoriser plus les Kanaks : pour rétablir la simple égalité. Il ne faudrait pas craindre de prendre des mesures inégalitaires, promouvant systématiquement les cadres kanaks. C'est vrai pour la formation et l'instruction, c'est vrai pour l'administration et l'emploi, c'est tout aussi vrai pour l'investissement. Or la timidité actuelle du gouvernement laisse craindre que l'on n'aille pas au bout de cette démarche.
Ainsi, le projet de réforme de la justice – largement discréditée depuis le jugement de Hiengène – prévoit une décentralisation du tribunal de Nouméa, avec des sessions en brousse et des assesseurs recrutés plus largement. Cela suffira-t-il à purger la justice calédonienne de ses aspects coloniaux ? Pas sûr, tant que l'appareil judiciaire n'aura pas été refondu, rénové (certains textes français ne s'appliquent pas dans le territoire) et « branché » sur la réalité néo-calédonienne. La justice de la Justice passe sans doute, elle aussi par des mesures volontaristes et inégalitaires.

■ HOMO-SECTUELS ! Les homosexuels lyonnais regroupés dans l'association Aris se sont vu refuser toute présence au Forum qui regroupe mille associations de la région Rhône-Alpes. Le conseiller juridique du Forum avait pourtant reconnu à Aris « *un intérêt général et d'utilité publique, sa présence au Forum ne troublant pas l'ordre public* ».
« *Ils seront refoulés comme les autres sectes* », assure Simone André, adjointe aux Affaires sociales qui affirme que « *la ville de Lyon ne peut se fixer pour objectif de concourir à promouvoir une éthique particulière* ». Voilà un bon argument.

■ LE PEN MARGINALISE ? La Sofres et *Le Monde* ont publié un sondage (1) sur l'impact de Le Pen et de ses idées qui montre un affaiblissement des thèses du front national dans l'opinion publique : 16 % des sondés s'affirment assez ou tout à fait d'accord avec les idées de Le Pen, alors qu'ils étaient 18 % en 1987 et 26 % en 1984.
Pour 69 % des sondés Le Pen est dangereux (56 % en mai 1987), 61 % pensent qu'il est raciste (45 % en 1987). Pour les élections municipales de mars prochain, il ne se trouve que 10 % de sympathisants UDF (9 au RPR) pour une alliance au premier tour avec le FN alors que 65 % (dans les deux partis) condamnent toute alliance !
Des chiffres encourageants pour les antiracistes qui combattent l'extrême droite. Mais il reste 24 % des sondés pour partager les avis lepénistes sur les immigrés, c'est le thème où l'adhésion reste la plus forte (avec la sécurité : 25 %).
Le Pen recule, soit, mais le racisme instillé dans les dernières années reste très présent dans une couche importante de la population.

(1) Publié le 6 janvier. Réalisé du 21 au 23 décembre 1988. Echantillon de 1 000 personnes représentatif de la population de plus de 18 ans. Méthode des quotas.

■ AFFAIRE PAPON : ACCABLANTS. Des éléments nouveaux dans l'affaire Papon ont été publiés par Michel Slitinsky dans son livre « *Le Pouvoir préfectoral lavaliste à Bordeaux* » qui vient de sortir aux éditions Wallada. Avec soixante-quinze documents découverts dans les archives de la police depuis 1986, Michel Slitinsky a reconstitué le rôle de la préfecture régionale dans l'organisation et l'exécution des rafles antijuives.
Des notes accablantes pour l'administration française de l'époque, responsable de l'établissement des listes, de l'arrestation des juifs, de la gestion du camp de Mérignac, de la surveillance de la gare... l'administration dirigée par Papon et d'autres a été même plus loin que ne le demandait leurs maîtres nazis en déportant des hommes et des femmes catholiques ou orthodoxes. Nombre de ces documents sont signés Papon notamment une lettre enjoignant au Dr Schinazi (une figure de la résistance bordelaise) de « *cesser toute activité médicale dans les huit jours* ». Ces documents ont été transmis au magistrat intruisant l'affaire Papon. En espérant que cela puisse accélérer une instruction dont les parties civiles ont souligné à plusieurs reprises la longueur – pour ne pas dire la langueur.

■ EXTRADITION. La France a demandé à la Syrie l'extradition d'Aloïs Brunner, ex-bras droit d'Eichmann. Une action demandée depuis longtemps par les antifascistes français et obtenue pour la première fois. La RFA avait présenté la même demande dès 1984.
Brunner a envoyé plus de 100 000 juifs à la mort et fut en particulier commandant du camp de Drancy ce qui lui valut condamnation à mort en 1954. La Syrie a toujours nié que Brunner se soit trouvé sur son territoire bien que le magazine allemand **Bunpe** ait réalisé une interview à Damas en 1985.

■ L'EUROPE EN PALESTINE. L'*Initiative pour la paix au Proche-Orient* a réussi une première à Paris en organisant son colloque sur le *rôle de l'Europe dans la région*. Pour la première fois en effet, hauts responsables palestiniens et députés israéliens ont pu ainsi se rencontrer.
Pas question de dialogue direct : la loi israélienne l'interdit, mais des interventions successives se croisant et se répondant. La forme fut donc difficile mais le fond resta clair : il faut se parler pour gagner la paix. L'immense mérite de ces rencontres est de montrer que rien n'est figé, que tout est possible compte tenu de l'évolution des uns et des autres. Et cela n'est pas sans écho en Israël même.
Ainsi Itzhak Shamir a admis récemment qu'il ne s'opposait plus à ce que l'ONU joue un rôle formel dans l'ouverture d'une négociation. Des mots que les colons de Cisjordanie ne veulent pas entendre : ils étaient en grève mi-janvier contre la « mollesse » de la répression antipalestinienne et ont réservé un accueil des plus hostiles au président du Conseil israélien.

■ A NANKIN AUSSI... A partir d'incidents banals à Nankin, le racisme anti-africain a fait une irruption remarquée en Chine. D'une simple altercation entre étudiants chinois et africains, on est passé aux échauffourées généralisées sur le campus puis au manifestations ouvertement racistes dans la rue, contre la présence des « *diables noirs* ». Les étudiants africains ont alors du être protégés, d'autres ont été retenus par la police.
Ces incidents ne sont pas les premiers en Chine et sont nourris par des problèmes économiques (les bourses des chinois sont plus faibles) et par une xénophobie de la population chinoise attisée par une partie de la presse accusant par exemple les Africains d'être tous atteints du SIDA.
Depuis plusieurs années, des étudiants boursiers africains ont affirmé avoir été brimés sans raison voire frappés par la police et avoir été sans arrêt insultés par la population locale.

A M. LE MINISTRE DE LA DEFENSE...

**Les cahiers de préparation au Cours supérieur du commissariat de l'armée de terre n'y vont pas avec le dos de la cuiller : *« L'identité nationale est-elle en péril ? Qu'est-ce qui constitue l'identité d'un pays comme la France ? »*, s'interroge-t-on dans le fascicule. Réponse fournie : *« Sa race et ses caractères sont nombreux et complexes : morphologie, mentalité, religion, coutumes, sentiments envers les autres races, etc. » « Les dangers qui parraissent menacer actuellement cette identité ? » « Les mariages et les unions avec des étrangers mal assimilables »* car *« une véritable invasion étrangère commence à peser sur l'appareil français »*, par exemple avec *« la participation des étrangers aux élections professionnelles »*.
La situation semble grave au rédacteur, mais elle n'est pas désespérée, car *« quelques signes de défense commencent à apparaître, mais le pays ne semble pas avoir pris conscience de la nécessité d'une action vigoureuse et rapide »*. Laquelle ? Ca n'est pas précisé. Nous attendons, M. le Ministre, un complément d'information.

EN BREF

Municipales. *Areski Dahmani (France plus) a annoncé que trois cents jeunes issus de l'immigration seraient candidats et en position d'éligibilité aux municipales.*
Pierre Mauroy (Lille), Alain Carignon (Grenoble) et Jean-Claude Gaudin (Marseille) se sont engagés dans ce sens. A suivre...

Municipales (bis). *Dans le Nord, les jeunes issus de l'immigration prennent les choses en main. Après une campagne d'inscription massive sur les listes électorales, ils ont obtenu d'être présents sur la liste de gauche à Tourcoing. A Roubaix et à Lille, ils s'orientent vers la constitution de listes* « vertes et alternatives ».

Message papal. *Le pape a consacré son message annuel de nouvel An aux minorités :* « Dans une société réellement démocratique, garantir aux minorités leur participation à la vie publique est le signe d'un haut progrès civil », *a-t-il affirmé, soulignant l'incompatibilité de la foi et du racisme.*

Malik. *Il aura fallu deux ans pour que les experts découvrent un lien direct entre la mort de Malik Oussékine et les coups que les policiers lui avaient portés. Deux années pour découvrir une plaie importante à la base du crâne, de très gros hématomes dans le dos et des voies respiratoires bouchées par le sang.*

Suisse. *Pour la sixième fois en vingt-trois ans, les Suisses votaient par référendum sur l'immigration. Un scrutin suscité par l'extrême droite et qui visait à limiter l'immigration étrangère aux deux tiers des retours au pays. La réponse des Suisses au racisme : non par 67,30 % des voix. Même le patronat suisse avait souligné les graves implications économiques de ce projet.*

OLP. *Le bureau de l'OLP à Paris devient* « délégation générale de Palestine ». *Un statut non diplomatique mais qui marque un progrès. François Mitterrand annonçant sa décision a affirmé :* « Il n'y a pas de patrie palestinienne aujourd'hui, il y a comme la renaissance d'une nation palestinienne. »

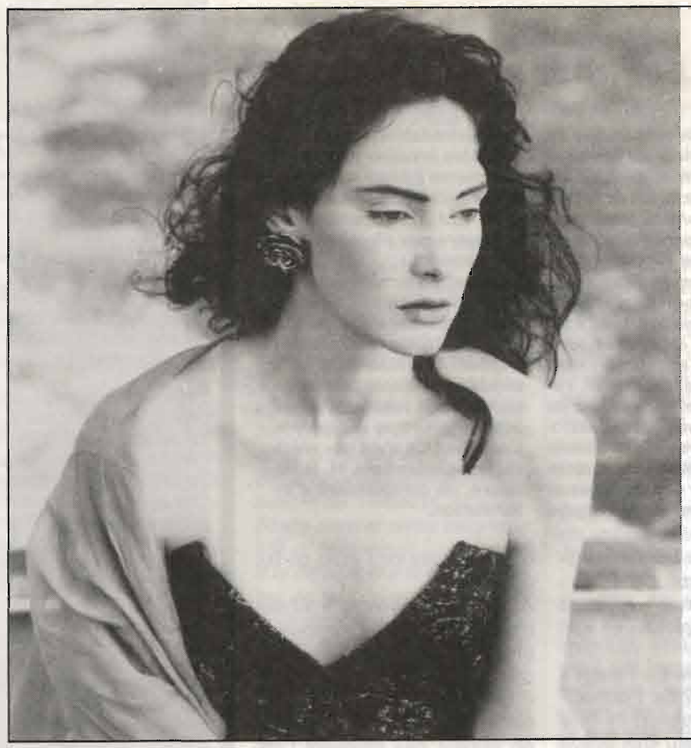

georges rech

273, RUE SAINT-HONORÉ, PARIS 8e
TÉL. 42.61.41.14

54, RUE BONAPARTE, PARIS 6e
TÉL. 43.26.84.11

23, AV. VICTOR-HUGO, PARIS 16e
TÉL. 45.00.83.19

billevesée..

DIFFUSION scarlou

VENTE EXCLUSIVE AUX PROFESSIONNELS

prêt à porter

35, rue des petits carreaux

75002 paris • ☎ 233.48.36

LES AMIS DE L'APARTHEID

Les amis français de l'apartheid ne manquent pas de moyens de propagande. Robert Lacontre, envoyé spécial du *Figaro,* avait déjà commis en septembre 1987 quelques feuillets mémorables sur la Namibie.

Il s'y montrait prenant la pose avec les « ministres » et dénonçait en bloc « *l'ONU soviétisée, les barbudos de Castro, l'organisation terroriste SWAPO, groupement de tueurs (comme l'ANC), etc.* », tous coupables de vouloir s'emparer du paradis namibien jusqu'ici si bien protégé par les amis sud-africains de Robert Lacontre.

Lacontre change de terrain et, dans un récent reportage sur l'Afrique du Sud (toujours dans le *Figaro magazine),* nous révèle que la lutte n'oppose pas le régime blanc raciste à ses propres citoyens mais les tribus noires entre elles. Vieille lune du diviser pour régner souligné par le vieil argument « *Si on n'était pas là, ce serait le bain de sang* ». En vedette, Buthelezi et son mouvement tribal zoulou Inkhata utilisé de fait par le régime raciste contre l'ANC et responsable de sanglantes violences qui, ces dernières années, ont fait plusieurs centaines de morts parmi les militants anti-apartheid. Tout est tribu d'ailleurs dans le monde sud-africain de Robert Lacontre : à côté des Zoulous et autres groupes, il nous présente ainsi les trois tribus blanches : les Afrikaners, les British et les Nouveaux Blancs (Portugais, Allemands, Grecs ou Français...). Chaque tribu chez soi et Pretoria pour tous, voilà la clé du bonheur ! Tant de stupidité ferait rire si elle ne couvrait tant de sang.

Autre visage du lobby sud-africain à Paris : le groupe parlementaire France-Afrique du Sud. Ils firent récemment un voyage là-bas qui fit quelque bruit : tout allait bien. *Profession politique* publiait dernièrement une fiche de présentation de cette amicale de non-voyants. Ils s'y voulaient : « *A l'écoute des autorités sud-africaines et témoigner de l'amitié que la France porte à l'Afrique du Sud.* »

Soixante-dix-sept sénateurs, élus du peuple français en sont membres, sous la direction de Raymond Bourgine (sénateur RPR de Paris) et P-DG de Valeurs Actuelles qui explique : « *Nous sommes amis de l'Afrique du Sud et particulièrement de la communauté blanche qui a le droit de disposer d'elle-même* ». Les sanctions contre l'apartheid « *sont idiotes et néfastes pour notre économie, favorisant les Japonais et les communistes.* » Enfin, le sénateur Bourgine n'a pas « *la mémoire qu'une seule des 3 000 morts de ces dernières années n'ait été provoquée par des violences policières.* » (sic).

La double négation ici employée ayant en bon français valeur d'affirmation, rendons grâce au sénateur de Paris d'affirmer la vérité : ces morts sont ceux de l'apartheid.

Une vérité que TF1 dans un reportage programmé le 28 janvier, semblait avoir oubliée. La « carte postale » de Johannesburg avait tout de la propagande pro-Botha.

■ **LE NAZI OUBLIE.** Fritz Merdsche, ancien chef de la Gestapo d'Orléans est mort dans son lit, il y a... trois ans. On vient seulement de l'apprendre. Il était responsable de la mort en déportation de 1 239 personnes et soupçonné d'avoir ordonné le massacre de 36 juifs à Guerry dans le Cher. Les victimes avaient été jetées dans un puits.

Pour ces crimes, la justice française l'avait deux fois condamné à mort, mais les services américains ont toujours refusé de le livrer aux autorités françaises. Il avait même repris un poste de juge juste après la guerre à Francfort. Jamais, malgré les efforts de Serge et Beate Klarsfeld, il n'avait pu être puni. Autre nazi assassin, Wilhelm Wagner vient d'être condamné à la réclusion criminelle à perpétuité. La procédure aura duré vingt ans.

■ **INSUPPORTABLE.** Choc en République fédérale d'Allemagne où la chaîne de télévision ARD a diffusé un document montrant que les restes de victimes du nazisme étaient encore utilisés dans certaines universités de médecine.

Ces restes « donnés » par les autorités nazies n'ont jamais été rendus. Certains squelettes et organes conservés aujourd'hui encore dans les centres universitaires d'Heidelberg et Tübingen seraient ceux de résistants abattus, d'évadés repris et exécutés par les nazis. Les universités concernées ont reconnu les faits et le chancellier Kohl a déclaré cette situation « *parfaitement insupportable et inacceptable* ». Soit, mais 43 ans de silence, c'est long. Il est vrai que nombre de nazis connus coulent aujourd'hui encore des jours heureux en République fédérale d'Allemagne.

VIDEOS NAZIES

Signalés dans *Différences* voici quelques mois, les jeux vidéo d'inspiration nazie se sont fortement développés ces derniers mois en Allemagne fédérale.

Ainsi, la *Victoire du dictateur* propose une *Nuit de Cristal* contre *Nègres, Turcs, Juifs* et *autres parasites.* Vous gagnez ? « *Bravo, jeune Hitler* », affiche l'écran qui annonce : « *Direction Auschwitz* » si vous avez échoué.

D'autres jeux vous proposent d'administrer au mieux des camps de concentration, de gérer des chambres à gaz ou le peloton d'exécution. Autres cibles : les mendiants, les communistes, les verts, les homosexuels. Les Turcs (1,5 million en RFA) ont un jeu rien que pour eux, mais vous trouvez aussi « *La Grande Allemagne* » ou « *Attaque sur Moscou* », bombes atomiques comprises.

Certains de ces jeux sont diffusés sur l'équivalent de notre Minitel, d'autres sur cassettes ordinateurs distribuées de la main à la main. Leur coût : 5 DM (18 francs) dans les cours de récréation des écoles. Les programmes seraient fabriqués aux USA (où il n'existe pas de loi réprimant la propagande néo-nazie) et importés en RFA via la Grande-Bretagne par des groupes néo-nazis afin d'accroitre leur influence dans la jeunesse.

REVUE(S)

La **Chronique d'Amnesty International** *(n° 26) offre un dossier sur l'internement administratif et un gros plan sur le Salvador. (14, rue de la Pierre-Levée, 75011 Paris).*

Kanaky *n° 16 est sorti. Edité par l'Association d'information et de soutien au peuple Kanak (AISDPK), la revue donne beaucoup d'informations et d'articles de fond sur la Nouvelle-Calédonie. (14, rue de Nanteuil, 75015 Paris).*

La Namibie en direct avec **Swapo Information and comment** *(texte en français). La petite revue est le porte-voix du mouvement de libération namibien. (80, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 75012 Paris).*

Le MRAX (Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie) est l'équivalent belge du MRAP. Dans sa revue, **MRAX Information,** *beaucoup d'éléments sur le racisme outre-Quiévrain. (37, rue de la Poste, 1210 Bruxelles).*

Médecine et guerre nucléaire *(n° 4) est consacré à Mururoa, centre des expériences nucléaires françaises. (5, rue Las Casas, 75007 Paris).*

Le SIDA en Afrique, l'apartheid et Jean Ziegler sont au sommaire du **Bulletin du CITIM.** *Toujours intéressant. (70, rue de Bayeux, 14000 Caen).*

Voici le premier numéro de **Migrations-études,** *publié par l'ADRI pour le compte de la Direction de la population et des migrations. Celui-ci est consacré à une étude sur les immigrés maghrébins dans les villages du Languedoc-Roussillon. (42, rue de Chambronne, 75740 Paris cedex 15).*

Euskadi-Information *n'aura pas de numéro 58. Celui-ci devait être consacré aux Droits de l'homme. Visiblement, la revue basque dérange : la gendarmerie a emporté disquettes, ordinateurs et articles. Pourquoi ?*

Bicentenaire

CITOYENS ANTIRACISTES, A VOS MARQUES!

Les valeurs de la Révolution française demeurent, pour nombre d'exclus de la société, de pures abstractions. Il faut désigner et combattre les mécanismes de l'exclusion sociale et raciale

Depuis plusieurs mois, un programme d'action pour le bicentenaire de la Révolution française est en élaboration au sein du MRAP. Certains fruits sont déjà en circulation : le calendrier révolutionnaire, la planche pédagogique et les badges « *liberté* », « *égalité* », « *fraternité* ». Un dossier-pochette consacré à « *l'œuvre émancipatrice de la Révolution française* », rédigée par deux historiennes, Catherine Kawa et Ola Guillen est en cours de fabrication. Deux projets de films-vidéo sur l'Abbé Grégoire et Toussaint Louverture sont en attente de financement. La préparation du colloque *Deux cents ans de citoyenneté française* coordonné par le professeur Jean Bart et soutenu par Michel Vovelle de la Commission nationale d'histoire de la Révolution française avance doucement mais sûrement. Un dossier spécial Bicentenaire et citoyenneté paraîtra dans la publication trimestrielle de *Différences* du mois de mars.

Et puis, il y a la fête ! La fête de la citoyenneté qui doit rassembler au mois de juin (probablement le 24) l'ensemble des militants et des sympathisants du Mouvement autour des expériences que les comités locaux et les fédérations auront choisi de mener.

De quoi s'agit-il ? : D'une fête conçue comme l'aboutissement joyeux, populaire et public d'un travail d'enquête sur le terrain. Il nous faut mieux comprendre et faire comprendre, rendre intelligible et concret le concept de citoyenneté. L'action spécifique du MRAP par rapport au Bicentenaire s'articule autour de l'idée de l'égalité des droits pour tous les résidents durables en France.

Le but est de faire de l'intégration des immigrés, mais aussi de tous les exclus de la société, un échange actif entre les diverses communautés vivant ici. Notre antiracisme se nourrit de la volonté partagée de promouvoir les valeurs traditionnelles et pourtant toujours neuves que sont la liberté, l'égalité et la fraternité. L'antiracisme aujourd'hui est pour nous l'héritier direct des valeurs positives de la Révolution française.

Le moyen est de contribuer par notre action à lever les obstacles de l'exclusion sociale qui frappe les immigrés concernés (qu'ils soient déjà français ou qu'ils restent de nationalité étrangère) mais aussi les Français d'origine plus ancienne qui se heurtent aux mêmes mécanismes d'exclusion et de discrimination.

Les enquêtes menées dans la perspective de la fête doivent schématiquement répondre aux questions suivantes :

1) Quels sont dans la localité, la ville ou la région les problèmes qui empêchent les habitants de la Cité (les citoyens) de vivre dignes, actifs, responsables et fraternels ?

2) Qu'est-ce qui favorise l'intégration dans la vie collective ?

3) Que proposez-vous, qu'avez-vous proposé pour lutter contre le racisme et l'exclusion ? Quelles mesures préconisez-vous de la part des pouvoirs publics concernés ?

On pourrait concevoir le shéma de travail de la manière suivante : Le comité local choisit un axe de travail sur le bicentenaire et la citoyenneté ; droit au logement, emploi, école, culture, femmes, jeunes issus de l'immigration, etc.

Cet axe de travail pourrait avoir le déroulement suivant :

1) Dévoiler par des *actions avec les populations*, les élus, les partenaires associatifs, syndicaux, politiques, etc... les causes de la marginalisation, la discrimination, du racisme.

2) Réaliser des **initiatives de convergence.** Mettre en œuvre une modalité d'action propre au comité pour que l'enquête puisse aboutir le 24 juin à une mise en forme publique.

En somme, face aux mécanismes de l'exclusion, il faut montrer, mettre à l'œuvre et à l'épreuve, des mécanismes d'intégration. Pour faire de l'Année du Bicentenaire un moment privilégié du combat antiraciste dont l'un des objectifs est d'aboutir à une citoyenneté, pleine et entière, distincte de la nationalité, reconnue à tous les habitants de la cité. Ce travail sera rendu public lors de la fête de la citoyenneté :

1) Dans les régions où les comités organiseront des fêtes locales.

2) A Paris ou dans une autre grande ville de France (Marseille ?) où seront déployés une vingtaine de points de fête publiques animés par les comités de la ville et ceux de province qui s'y déplaceront.

Quelques axes de travail (pour nourrir la réflexion le choix étant laissé à l'entière liberté de chaque comité)

• Les immigrés dans la vie associative

Les liens entre les communautés par le biais associatif interview de militants associatifs sur l'enrichissement qu'apporte la solidarité antiraciste à des personnes d'origines sociale, ethnique, culturelle différente. Il faut rendre public et faire connaître les valeurs de cet apport à la société civile.

On pourrait interroger les élus, les personnalités locales tous ceux qui ont affaire aux associations dans leur cadre professionnel, syndical, politique...

• La pauvreté et la solidarité

Rencontrer et tisser des liens avec des familles pauvres d'origines diversifiée pour saisir les marques des tensions et des solidarités intercommunautaires. Cette enquête pourrait être menée en collaboration avec ATD-Quart Monde qui réalise depuis des années un remarquable travail de soutien aux plus démunis.

• Les immigrés et le travail

Avec les services publics concernés, les syndicats, voire des associations de consommateurs, évaluer l'apport économique des travailleurs immigrés et de leurs familles. Cette enquête pourrait donner lieu à une campagne offensive sur le thème « Et si les immigrés arrêtaient toutes les machines ! »

• La langue française à l'école

Dans une école (primaire, normale, supérieure) à forte concentration d'enfants ou d'étudiants immigrés et/ou étrangères élaborer une animation-exposition sur l'origine étrangère de nombreux mots et expressions de la langue française d'aujourd'hui. Cette action devrait avoir le soutien scientifique d'un linguiste et pourrait s'intituler : « Essayons de parler français en excluant les mots étrangers ! »

La même démarche s'appliquerait sans difficultés : aux aliments et à la cuisine française, aux arts plastiques modernes (largement inspirés du patrimoine africain), à la musique, bien sûr.

• La vie dans les foyers

Le comité local des Xe et XIe arrondissements de Paris travaille depuis plusieurs mois avec les travailleurs du foyer de la rue de la Petite-Pierre. Les travailleurs-résidents ont adopté, après un conflit avec la direction de la société de gestion du foyer, un système d'autogestion remarquable.

Le comité pourrait (ce n'est qu'un exemple illustrateur) mener une enquête approfondie sur la question du logement des travailleurs immigrés dans les foyers. Il organiserait une série d'animations : avec les élus locaux, les habitants du quartier, inviterait des chercheurs-sociologues susceptibles d'apporter une analyse et des propositions structurels à cette question du logement. Le fruit de cette enquête : un mémoire sur l'histoire personnalisée de ce foyer, un film-vidéo, une action le jour de la fête au foyer où se retrouveraient tous les protagonistes des diverses animations.

• Le mélange interethnique ou l'histoire nationale

A Marseille, par exemple, où l'on est frappé par la qualité des rapports de solidarité entre les militants du MRAP, et la diversité de leur origine. L'enquête pourrait porter sur le thème : l'action solidaire au sein du mouvement associatif. Elle pourrait aboutir à la fête de la manière suivante : présentation d'un groupe de jeunes qui animeraient sur les ondes des radios associatives de la ville où se déroulera la fête centrale une série d'émissions sur l'histoire de Marseille.

FAS/Bicentenaire

Le FAS se propose d'aider au financement de « projets locaux de commémoration de la Révolution ayant un rapport direct avec l'insertion des immigrés dans la cité ». Un premier courrier a été adressé au coordinateur de cette action au sein du FAS, reprenant notamment l'enquête-campagne nationale décentralisée qui doit aboutir à la fête de la citoyenneté. Parmi les critères retenus pour assurer des subventions (qui n'excéderont pas 100 000 F) une attention particulière sera accordée aux projets en lien avec l'école. Ces projets doivent être transmis avant le 15 février.

LA DIMENSION LOCALE DE LA CITOYENNETE

La citoyenneté est à la fois une pratique et la reconnaissance de cette pratique. De ce point de vue, il n'y a pas de raison théorique ou intellectuelle d'isoler le niveau local des autres champs de son application. Les découpages politiques à l'intérieur d'un Etat (la commune, la circonscription, le canton, etc.) sont en grande partie conventionnels. Surtout, ils sont en continuité les uns avec les autres, puisque c'est dans leur ensemble et leur articulation que ces niveaux constituent les lieux de la représentation, de la décision et enfin de compte de l'organisation politique de la société (...).

Pour prendre un exemple : le droit de vote des immigrés de nationalité étrangère. Cette question est, certes, essentielle, mais elle ne peut être réduite à la simple dimension du statut d'électeur. Parce que la citoyenneté ne peut être réduite au strict exercice du droit de vote, ensuite parce que le droit de vote n'empêche ni la marginalisation sociale et politique de certaines catégories sociales qui disposent bel et bien de ce droit de vote.

Si l'on s'intéresse au niveau local, et il faut le faire, c'est pour s'interroger sur les lieux, les circonstances, les formes que la citoyenneté peut prendre dans son exercice enraciné dans le niveau local. Il est possible et probable que pour beaucoup de gens, la vie sociale et politique locale – le quartier, la commune, la cité... sont des lieux plus directement accessibles que d'autres à leur participation.

Des solidarités et des conflits qui naissent de cette participation citoyenne surgissent des solutions de négociation qui peuvent permettre aux résidents d'être et de paraître les uns vis-à-vis des autres comme des citoyens. (...) L'échelon local oppose lui aussi de nombreux obstacles. L'absence de citoyenneté juridique concernant les immigrés de nationalité étrangère est évidemment un obstacle majeur pour ces résidents qui n'ont pas le droit de concourir à la définition de la politique de la cité. Il y a dans la revendication d'obtention des droits civiques pour les immigrés étrangers à la fois une condition d'exercice de leur pleine et entière citoyenneté mais aussi une reconnaissance de la participation réelle qu'ils exercent dès aujourd'hui. (...)

Si la vie associative est assurément une des voies importantes par lesquelles passe l'expression des résidents dans la vie locale, cette vie associative n'a pas toujours, loin s'en faut, l'audience qui devrait être la sienne (...). Toutes les études montrent que la vie associative est dominée par des couches sociales aisées ou qu'elle est encadrée par du personnel politique, ce qui prive les autres de débouchés sur la vie politico-sociale locale (...).

La vie associative n'est d'autre part vraiment favorisée que lorsqu'elle est strictement culturelle dans un sens étroit du terme, pour ne pas dire folklorique (...). Lorsqu'elle risque de déboucher sur des revendications, la vie associative n'est favorisée que lorsqu'elle sert la politique municipale. Permettre le plein exercice de la citoyenneté au niveau local revient donc à rendre plus nombreux, plus divers, et plus accessibles au plus grand nombre, des voies par lesquelles l'action des citoyens (qu'ils le soient juridiquement ou non) pourrait trouver à s'exercer concrètement, d'une part, et à se faire entendre, d'autre part.

VERONIQUE DE RUDDER
(Extraits d'une intervention à la Conférence nationale du MRAP sur la citoyenneté)

TOUTE L'ANNEE

JEAN LEGRAND

vous propose

du foie gras frais au détail oie ou canard, magrets frais ou fumés, cassoulets, confits...

58, rue des Mathurins - 75008 Paris - 42.65.50.46

18, rue Montmartre - 75001 Paris - 42.36.03.52

Mouvement

ACTIONS

■ **TARBES.** *Le MRAP a participé au forum local des droits de l'homme à Tarbes. Le comité local y a présenté une exposition de dessins d'enfants et participé aux débats.*

■ **AGEN.** *Le comité local a invité Albert Jacquard pour une conférence-débat sur* « l'inaccessible égalité et l'égalitarisme ». *Gros succès pour le généticien, membre de la présidence nationale du MRAP.*

■ **SAINT-DENIS.** L'antidote, *c'est un journal, celui du comité local de Saint-Denis : 16 pages contre le racisme. Dans le dernier numéro, la loi Pasqua en prend pour son grade...*

■ **LES ULIS.** *Lettre du MRAP au conseiller général pour lui rappeler les trois revendications de la campagne du MRAP : abrogation de la loi Pasqua, égalité des droits et droits de vote des résidents. Le sénateur-maire de la commune a également reçu cette pétition.*

■ **BLANC-MESNIL (93).** *Moungam N'jre, un jeune camerounais se battait depuis sept mois pour obtenir sa régularisation. Le MRAP de la ville avait monté un comité de soutien et lancé une pétition (signée notamment par Mounsi, Jean Ferrat et Idir). Le ministre de l'Intérieur vient d'annoncer qu'il allait recevoir une carte d'un an renouvelable.*

POSITIONS

■ *ENCORE UNE AGRESSION RACISTE !* Le MRAP condamne l'agression raciste commise le 17 décembre 1988 à 3 heures du matin à Lorient par des commandos de marine sur la personne de M. Camara, grièvement blessé.
Le MRAP demande que des sanctions exemplaires soient prises par les autorités militaires. Notre mouvement a écrit, à ce sujet, au ministre de la Défense. Il assure la victime de son soutien, va se constituer partie civile à ses côtés et a saisi le procureur de la République. **(28 décembre 1988).**

■ *ORLEANS.* Pour avoir fait remarquer le 3 décembre 1988 à un véhicule de police qu'il devait lui céder le passage, alors qu'il s'apprêtait à traverser une rue, M. Ballo, de nationalité centrafricaine, âgé de 23 ans, fut interpellé, injurié, brutalisé avant d'être conduit au commissariat pour 2 jours de garde à vue.
Il a déposé plainte le 14 décembre 1988 devant le procureur de la République. Celle-ci a été rejetée le 17 décembre et classée sans suite. Par contre, la plainte du policier a été reçue 5/5.
Le 16 janvier 1989, il sera jugé par le tribunal correctionnel d'Orléans pour outrages, injures, coups et blessures sur agents de la force publique. Face à cette nouvelle manifestation de racisme, le MRAP se constitue dès aujourd'hui partie civile. **(13 janvier 1989).**

■ *CIRCULAIRE ELECTORALE RACISTE.* Le MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) vient de se constituer partie civile pour le délit de diffamation raciste contre MM. Orget et Girard, candidats aux élections cantonales du 25 septembre 1988 dans le Val-d'Oise (Cergy-Sud et Argenteuil-Est).
Ces deux candidats se présentaient sur une liste intitulée : « Trop d'immigrés. La France aux Français. » **(le 27 décembre 1988).**

Racisme ?
36 15
MRAP

Pompes funèbres
Marbrerie

CAHEN
& Cie

43.20.74.52

MINITEL par le 11

89 :
TOUS CITOYENS !
***En mars, le premier numéro spécial de* Différences**

Le numéro de mars aura pour thème : « 89 : tous citoyens ». En rapport avec le bicentenaire, il analysera la notion de citoyenneté et montrera son évolution historique. Comment ont été supprimées, dans les années révolutionnaires, les exclusions et discriminations frappant les juifs, les protestants, les Noirs ? Et les femmes, les étrangers, les indigents, quelles mesures furent prises en leur faveur ? Le combat de l'abbé Grégoire et de Toussaint Louverture ; les nazis et l'extrême droite actuelle contre 89 ; le tiers monde et la Révolution... Des articles et textes de Madeleine Reberioux, Véronique de Rudder, Jean Bart, Yves Benot, Michel Vovelle, Germaine Willard, Jean-Jacques Kirkyacharian, Catherine Kawa, Mounsi, Dominique Coujard... Messages et commentaires de nombreuses personnalités de tous les horizons.

Pour recevoir les 4 numéros spéciaux annuels de *Différences*, en plus des numéros mensuels, vous abonner est indispensable : Un an : 200 F. Pour les adhérents du MRAP, ajouter 80 F à la cotisation. Chèque à adresser à :
***Différences*, 89, rue Oberkampf, 75543 Paris cedex 11.**

CARTONS RAJA
20, rue rampal - 75019 paris
tél. : 202.60.90
télex : 670114

LES PIEDS SENSIBLES
c'est l'affaire de
SULLY
Confort, élégance, qualité,
des chaussures faites pour marcher
85 rue de Sèvres
5 rue du Louvre
53 bd de Strasbourg
81 rue St-Lazare
Du 34 au 43 féminin,
du 38 au 48 masculin, six largeurs
CATALOGUE GRATUIT
SULLY, 85 rue de Sèvres, Paris 6e
5 % sur présentation de cette annonce

IMPRIMERIE
WEIL
117, rue des Pyrénées
75020 PARIS